

Sujet : [INTERNET] Projet de microcentrale sur le torrent des Moulins à Montvalezan

De : > natachamauz (par Internet) <natachamauz@hotmail.fr>

Date : 29/04/2024 à 22:55

Bonsoir,

Je n'ai malheureusement pas la possibilité de me rendre physiquement aux permanences proposées, veuillez m'en excuser. Je me permets donc de passer par mail pour vous faire part, dans le cadre de l'enquête publique, de mon opposition franche à ce projet, à différents titres.

Tout d'abord, sa justification me paraît pour le moins bancal. A l'heure où la sobriété est le maître mot, le premier niveau d'action environnementale si urgente en particulier sur le territoire alpin, une nouvelle source d'électricité est elle vraiment nécessaire ? Avons nous réellement besoin de plus de production électrique ? Il paraît évident que cette énergie supplémentaire (personne ne peut sincèrement prétendre que cette énergie hydraulique va remplacer une autre source d'énergie) va alimenter directement le développement touristique sans vergogne de la station de la Rosière où les projets immobiliers de grande envergure se multiplient, en dépit des prédictions d'enneigement, en dépit des derniers rapports du GIEC, en dépit de l'absence de face nord et de glacier sur la commune de Montvalezan. A la question pourquoi, la réponse est « pour le luxe ». En 2024, pouvons nous encore soutenir cela ?

Par ailleurs, Montvalezan est une commune où le réseau d'irrigation agricole est très développé, précisément du fait du manque d'eau. Les rigoles partant du torrent des Moulins et en dépendant directement sont nombreuses, à toutes les altitudes du village. Elles alimentent des prés, des jardins, une micro faune et flore le long de leurs lits, et sont constitutives du paysage et des activités. En aval de la centrale, 2 rigoles ne seraient plus alimentées du tout : celle du Griotteray, et celle des Granges d'Emprin. Quid des conséquences (sur l'ensemble du vivant) le long de ces rigoles ? Quid des conséquences sur la biodiversité le long du torrent en aval de la microcentrale ?

D'autre part les événements récents avec l'éboulement entre le Villaret et le Mousselard, ayant entraîné une évacuation du hameau du Griotteray, m'avaient laissé penser que le projet avait été abandonné, trop risqué sous des pentes très instables (un autre éboulement menace sous le hameau du Mousselard, au dessus du site prévu pour l'installation, avec l'apparition l'automne 2023 d'une fissure inquiétante dans des pentes très raides). Quelle n'a pas été ma surprise de réaliser que non, ça ne posait pas problème. Un investissement si important, des nuisances sonores, environnementales, paysagères à mon sens injustifiables, et ce juste en dessous d'une menace d'éboulement ? C'est en dépit du bon sens.

Affectivement enfin, j'ai grandi au bord de ce torrent. J'y suis profondément attachée, je l'ai entretenu sur sa portion en aval du Griotteray, ainsi que la rigole en direction des granges d'Emprin. Mes fils et mes neveux y passent tout leur temps libre, au frais l'été quand la canicule est pénible même en montagne. Quel exemple montrons nous aux enfants ? A cette génération qui grandit dans la pleine conscience de l'impact humain sur l'environnement et de ses conséquences climatiques et environnementales ? Ce dernier bout de torrent non capté dans la haute vallée de Tarentaise, il sera lui aussi saccagé, au profit de l'industrie du ski, inexorablement vouée à disparaître, sous sa forme actuelle du moins, dans les années à venir.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir alimenter l'enquête publique de cet avis.

Bien cordialement

Natacha Mauz,
Propriétaire aux Granges d'Emprin
73700 Montvalezan

Envoyé de mon iPhone